



NEWSLETTER



L'ÉDITO DE NOTRE NOUVELLE PRÉSIDENTE

Chères adhérentes, chers adhérents,

Voici venu le temps des vacances, du repos et de la lecture... de la newsletter d'été.

Un nouveau bureau a été élu lors du Conseil d'Administration de juin, pour un passage de flambeau en douceur.

Je tiens à remercier Véronique pour ces 13 années passées à la présidence des Mariannes du Nord ; le rayonnement de l'association doit beaucoup à son engagement et son dévouement. Au vu des actualités de France et d'ailleurs, nous devons rester vigilant.es au maintien des droits acquis et poursuivre les actions pour lutter contre les discriminations et défendre les droits élémentaires des femmes. Et pour cela, nous pouvons compter sur les jeunes générations, à l'image de Greta Thunberg.

Avec votre soutien, notre association continuera également d'œuvrer en ce sens et vous donne rendez-vous dès le 21 septembre pour la Marche des Femmes pour la Paix.

Je vous souhaite un très bel été.

Bernadette Lepage



NEWSLETTER

CA EXCEPTIONNEL : NOUVEAU BUREAU ÉLU

Un Conseil d'Administration exceptionnel a eu lieu ce mercredi 11 juin 2025.

Véronique Leys a souhaité passer le relai de son poste de Présidente des Mariannes du Nord, tout en restant au CA. La trésorière Christine Loridant a également souhaité laissé son poste à un autre membre du CA.

À la suite, le bureau a été composé de :

- Présidente : Bernadette Lepage
- Vice-Présidente : Marie Hien
- Secrétaire / Philippe Leys
- Secrétaire adjointe : Lucie Lepage
- Trésorière : Véronique Leys





NEWSLETTER

L'ACTUALITÉ DES MARIANNES DU NORD

- Le 6 mars 2025 : Café-philo organisé par Anne et Marie, en soirée aux “Petites Cantine” à Croix. dont l’objet était de réfléchir à partir du livre de Maxime Ruzneski *Manuel du féministe*.
- Le 15 mars 2025 : intervention en collaboration avec l’association *Article 1*, avec 5 Mariannes. Article 1 est une association qui accueille des étudiants étrangers. Pour cette demi-journée, les Mariannes ont été invitées à prendre le repas avec le groupe d’étudiants.

L’intervention a débuté par un “brise-glace” organisé par Article 1 : en cercle, les étudiants ont fermé les yeux et ont ouvert leurs mains. À chaque question posée sur le harcèlement, ils devaient baisser un doigt s’ils se sentaient concernés.

Les Mariannes ont ensuite entamé leur intervention à partir d’un quizz Kahoot très efficace pour alimenter les échanges et l’interactivité. Des vidéos de l’ADOSEN sur les stéréotypes de genre ainsi que le harcèlement au travail ont également été diffusées et commentées. Le groupe d’étudiants s’est montré investi, concerné et actif. Les échanges ont été nombreux.





NEWSLETTER

LES PROCHAINES DATES DES MARIANNES DU NORD

21 SEPTEMBRE 1981 • INSTITUTION PAR L'ONU DE LA JOURNÉE INTERNATIONALE DE LA PAIX

**MARCHE
DES
FEMMES
POUR LA PAIX**



21 SEPTEMBRE 2025
ORGANISÉE PAR LA MAISON DES FEMMES DE LILLE
14 H PLACE DE LA RÉPUBLIQUE À LILLE
Exposition «Féminisme et Pacifisme»

Contacts : maisondesfemmes@orange.fr 06 68 27 35 01

**Marche des femmes
pour la paix
Le 21 septembre 2025**



Les Petits Formats de la Maison des Femmes de Lille
53, rue de Douai à Lille

Mercredi 19 novembre 2025 de 18h30 à 19h30
Suivi du verre de l'amitié

« L'accessibilité des femmes aux postes à hautes responsabilités »



Par Lucie LEPAGE & Florent MÉQUIGNON,
Adhérents des Mariannes du Nord

Réservation souhaitée par courriel : maisondesfemmes@orange.fr ou au 06 68 27 35 01

**Petits formats
Maison des Femmes
Florent et Lucie
Le 19 novembre 2025**



NEWSLETTER

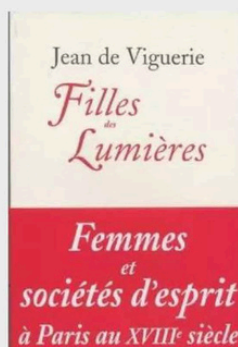
LES PROCHAINES DATES DES MARIANNES DU NORD



Les Petits Formats de la Maison des Femmes de Lille
53, rue de Douai à Lille

Mercredi 17 décembre 2025 de 18h30 à 19h30
suivi du verre de l'amitié

« Filles de Lumières »
Les femmes du XVIII^e siècle



Par Véronique LEYS,
Trésorière des Mariannes du Nord

Réservation souhaitée par courriel : maisonsdesfemmes@orange.fr ou au 06 68 27 35 01

Petits formats
Maison des femmes
“Filles de lumières”
Le 17 décembre 2025



NEWSLETTER



80 ans du droit de vote des femmes en France : un combat, une conquête, un avenir à poursuivre.

Le 21 avril 1944, au cœur de la Libération, le Gouvernement provisoire de la République française adoptait une ordonnance historique : les Françaises obtenaient enfin le droit de vote et d'éligibilité. Quelques mois plus tard, le 29 avril 1945, elles votaient pour la première fois lors des élections municipales. 80 ans plus tard, ce droit fondamental marque une étape majeure dans l'histoire des droits civiques... mais le chemin vers une représentation réellement égalitaire reste inachevé.

Retour sur une conquête longue et semée d'embûches

L'idée du suffrage féminin n'est pas née au XXe siècle. Dès 1791, Olympe de Gouges proclamait dans sa Déclaration des droits de la femme et de la citoyenne : « La femme a le droit de monter sur l'échafaud ; elle doit avoir également celui de monter à la tribune. » Pourtant, les luttes féministes françaises – menées par Hubertine Auclert, Louise Weiss ou encore les suffragistes de l'entre-deux-guerres – ont été longtemps ignorées. Plusieurs propositions de loi furent adoptées par la Chambre des députés dès 1919, mais bloquées à répétition par le Sénat.





NEWSLETTER

Il fallut attendre l'onde de choc de la Seconde Guerre mondiale et l'engagement des femmes dans la Résistance pour que le suffrage féminin soit enfin reconnu. L'ordonnance du 21 avril 1944, signée à Alger, consacrait ce droit. Moins d'un an plus tard, plus de 9 millions de Françaises prenaient part aux urnes.

Les grandes étapes de l'égalité politique

Depuis 1944, le droit de vote des femmes a ouvert la voie à une série d'avancées législatives et symboliques :

- 1945 : 33 femmes élues députées à l'Assemblée constituante (5,6 %)
- 1947 : Germaine Poinso-Chapuis devient la première femme ministre
- 1982 : premières lois sur l'égal accès des femmes et des hommes aux mandats électoraux
- 1999 : la parité entre les sexes dans les mandats électoraux est inscrite dans la Constitution
- 2000 : la loi impose l'alternance hommes-femmes sur les listes électorales
- 2013 : instauration de binômes paritaires pour les élections départementales
- 2020 : près de 42 % de femmes parmi les conseillers municipaux, mais seulement 20 % de femmes maires

Une représentation encore incomplète

En 2017, la France atteignait un record : 38,8 % de femmes siégeaient à l'Assemblée nationale. Mais ce chiffre est en légère baisse depuis : 36 % en 2024. La parité semble stagner, voire reculer.

Le Sénat reste également déséquilibré, tout comme les exécutifs locaux. Seules 19,8 % des communes sont dirigées par une femme. Dans les communes de moins de 1 000 habitants -qui représentent plus de 80 % du territoire- aucune obligation paritaire n'existe encore.





NEWSLETTER

Quels défis pour demain ?

Le 80e anniversaire du droit de vote des femmes offre l'occasion de faire un point d'étape... et de poser les bases d'un « deuxième acte » de la parité.

Plusieurs pistes sont actuellement débattues :

- Étendre la parité obligatoire aux petites communes
- Mieux accompagner les élues avec un véritable « statut de l'élue » (protection sociale, congé maternité, garde d'enfants)
- Lutter contre les violences sexistes et le harcèlement en politique
- Valoriser les trajectoires des femmes engagées dans la vie publique

Car l'égalité ne se décrète pas seulement dans les textes : elle se construit dans les pratiques, les soutiens, les représentations.

Une histoire à continuer d'écrire

Les 80 dernières années ont vu des progrès indéniables. Mais le simple fait que nous ayons encore à nous interroger sur la sous-représentation des femmes en politique montre que le combat n'est pas terminé. La démocratie ne peut se faire sans les femmes — ni dans les urnes, ni sur les bancs des assemblées, ni dans les mairies.

En célébrant ce 80e anniversaire, rendons hommage à celles qui ont ouvert la voie... et engageons-nous à continuer de la tracer.



Une chronologie du droit des femmes en France illustrée la cartelette de la monnaie de 10 EUROS



NEWSLETTER

Greta Thunberg, le souffle d'une génération engagée

En l'espace de quelques années, Greta Thunberg est devenue bien plus qu'un visage de la lutte pour le climat. Elle est aujourd'hui une figure incontournable du militantisme féministe, écologiste et humanitaire. À seulement 22 ans, elle incarne une génération qui refuse de se taire, qui questionne les pouvoirs en place, et qui agit — parfois au péril de sa sécurité — pour défendre les plus vulnérables.

Une voix née dans l'urgence climatique

Née en 2003 à Stockholm, Greta Thunberg devient mondialement connue en 2018 en lançant la première «grève scolaire pour le climat», seule devant le Parlement suédois avec sa pancarte "Skolstrejk för klimatet". Ce geste individuel donne naissance au mouvement mondial Fridays for Future, mobilisant des millions de jeunes à travers le monde.



Depuis, elle a prononcé des discours chocs devant l'ONU, la COP, ou les parlements européens, dénonçant sans détour l'inaction des gouvernements et des multinationales.

« Je veux que vous paniquiez. Je veux que vous ressentiez la peur que je ressens chaque jour. Puis je veux que vous agissiez. »



NEWSLETTER

Une militante profondément féministe

Derrière la lutte climatique, Greta défend aussi des causes étroitement liées aux droits des femmes et des minorités. En assumant sa neurodiversité (elle est autiste Asperger), elle brise les clichés sur les femmes atteintes de troubles du spectre autistique, trop souvent invisibilisées ou stigmatisées.

Elle dénonce également le sexisme ambiant :

- En 2023, elle réagit publiquement à des propos misogynes d'Andrew Tate avec une répartie virale, exposant les mécanismes de la «*toxicité masculine*».

- Elle cite souvent ses inspirations féminines comme Wangari Maathai, Rachel Carson ou Malala Yousafzai, affirmant que les femmes doivent être au cœur des combats environnementaux et sociaux.

Pour elle, l'écologie, le féminisme et les droits humains sont indissociables. Elle incarne ainsi une figure de l'écoféminisme contemporain, articulant climat, justice sociale et égalité des genres.



Juin 2025 : Greta s'engage pour la Palestine

Greta a récemment franchi une nouvelle étape dans son engagement international : elle a embarqué le 1^{er} juin 2025 à bord d'un voilier humanitaire, le *Madleen*, pour tenter d'acheminer de l'aide à Gaza et briser symboliquement le blocus israélien.

Aux côtés de l'eurodéputée Rima Hassan, de l'acteur Liam Cunningham et de plusieurs activistes, elle a participé à la Flottille de la Liberté, chargée de matériel médical, de lait



NEWSLETTER



infantile, de produits d'hygiène et de biens de première nécessité.

« Ce que nous faisons est peut-être petit, mais le silence est pire. Ce qui se passe à Gaza est un génocide retransmis en direct. Nous devons agir. »

Le navire a été intercepté par l'armée israélienne dans les eaux internationales dans la nuit du 8 au 9 juin. Greta a dénoncé

un "enlèvement" et un acte de piraterie, refusant de signer toute reconnaissance d'entrée illégale sur le territoire israélien. Elle a été expulsée vers la France deux jours plus tard.

Intersectionnalité et sororité mondiale

En liant l'action climatique à la justice en Palestine, Greta démontre que son engagement va bien au-delà de la protection de l'environnement :

- Elle agit pour ceux et celles que les



NEWSLETTER

systèmes dominants rendent invisibles ou vulnérables.

- Elle rappelle que les femmes sont souvent les premières touchées par les crises humanitaires et écologiques, notamment dans les zones de conflit.
- Elle s'expose personnellement, et médiatiquement, pour ne pas être complice du silence.

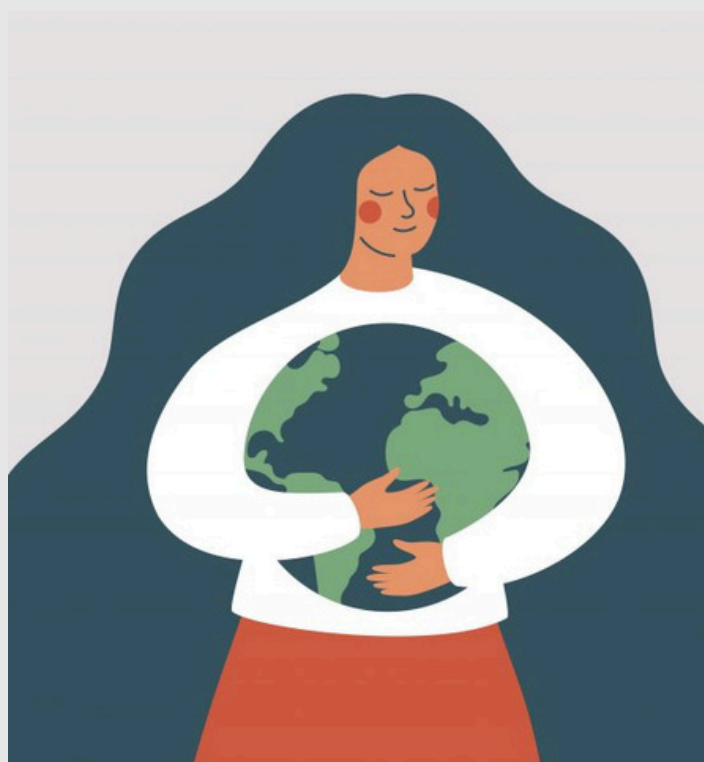
Une influence mondiale

- Prix & reconnaissance : nominée plusieurs fois pour le Prix Nobel de la Paix, élue personnalité de l'année par Time en 2019.
- Mouvements inspirés : Fridays for Future, Youth for Climate, désobéissances civiles non-violentes à travers le monde.
- Posture éthique : elle refuse de prendre l'avion, décline les prix payants ou sponsors privés, et soutient les luttes locales.

Une figure générationnelle

- Greta Thunberg incarne ce que peut être une jeune femme du XXI^e siècle :
- engagée,
- courageuse,
- ancrée dans ses convictions,
- et attentive à la sororité internationale.

Elle montre qu'on peut transformer la peur en action, et que l'indignation peut devenir levier de changement collectif, au service de la planète, des femmes et des peuples oubliés.





NEWSLETTER

À L'INTERNATIONAL

Pologne, l'ouverture d'un centre d'avortement « inédit » est un moment important pour l'accès à ce droit

[Article Amnesty International](#)

« Aujourd'hui, nous assistons à un moment important pour la protection du droit des personnes enceintes à accéder à l'avortement en Pologne. Nous nous réjouissons de l'ouverture de ce centre inédit et apportons notre pleine solidarité aux militant·e·s qui ont œuvré inlassablement dans des conditions extrêmement difficiles pour mener à bien ce projet, a déclaré Monica Costa Riba, responsable du travail de campagne sur les droits des femmes à Amnesty International.

« Les activités de ce centre sont d'autant plus nécessaires face à l'absence de garantie apportée par les autorités polonaises pour le droit à l'avortement des femmes, des filles et de toutes les personnes pouvant être enceintes.

« Depuis plusieurs années, les attaques répétées à l'égard des activités d'Abortion Dream Team et les poursuites visant Justyna Wydrzynska ont montré jusqu'où les autorités polonaises et les groupes hostiles aux droits fondamentaux sont prêts à aller pour tenter d'empêcher le militantisme légitime et de restreindre les droits reproductifs.

« Les autorités de la Pologne doivent respecter et protéger le droit des personnes qui défendent le droit à l'avortement de mener leurs activités légitimes sans crainte de sanctions juridiques ou de poursuites. Elles doivent également prendre des mesures attendues depuis longtemps pour revoir la législation restrictive du pays en matière d'avortement et garantir l'accès à des services d'avortement sécurisé pour toutes les personnes qui en ont besoin. »

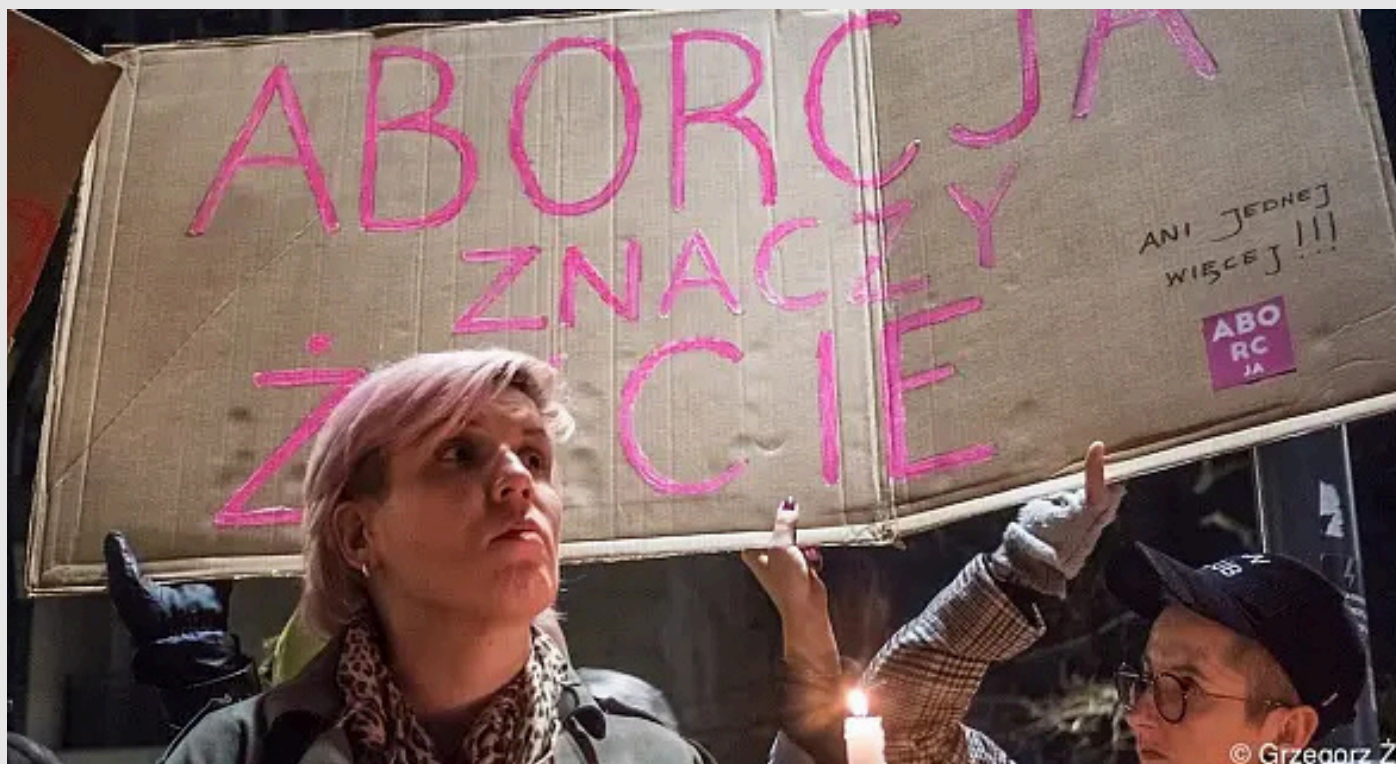


NEWSLETTER

Complément d'information

Ce centre d'avortement fournira des informations sur les avortements à l'étranger, des conseils pour prendre soin de soi et un accompagnement pour les personnes qui décident de pratiquer un avortement médicamenteux en autonomie.

La Pologne a l'une des législations sur l'avortement les plus restrictives d'Europe. L'avortement n'y est légal que lorsque la santé ou la vie de la personne enceinte est en danger ou lorsque la grossesse résulte d'un viol ou d'un inceste. Avorter par soi-même ou être en possession de médicaments abortifs à cette fin ne constitue pas une infraction au regard du droit polonais. En revanche, tout médecin ou autre personne qui aide une personne enceinte à avorter en dehors des deux motifs autorisés par la loi encourt jusqu'à trois ans d'emprisonnement.



Justyna Wydrzyńska et d'autres membres d'Abortion Dream Team ouvrent le premier centre d'avortement en face du Parlement à Varsovie.



NEWSLETTER

Gaza : de nombreux enfants pourraient mourir de soif, avertit l'Unicef - [Article ONU Info](#)

Les enfants de Gaza « vont commencer à mourir de soif » si le blocus imposé par Israël sur les livraisons de carburant destinées aux usines de dessalement se poursuit. L'alerte a été lancée vendredi par l'Unicef, alors que la situation humanitaire dans l'enclave palestinienne ne cesse de se détériorer.

Depuis plus de cent jours, l'interdiction d'acheminer du carburant paralyse les infrastructures vitales. Selon l'agence onusienne pour l'enfance, la situation s'apparente à « une sécheresse provoquée » qui « pourrait être résolue du jour au lendemain » si le blocus était levé. « Seuls 40 % des installations de production d'eau à Gaza fonctionnent actuellement et, sans carburant, elles pourraient cesser de fonctionner en quelques semaines », a averti James Elder, porte-parole de l'Unicef, lors d'un point de presse à Genève.

Le carburant, pivot de l'accès à l'eau

Depuis la coupure d'électricité consécutive aux attaques du 7 octobre 2023, le carburant est devenu indispensable pour produire, traiter et distribuer l'eau potable à plus de deux millions de personnes.

« Si le blocus actuel, qui dure depuis plus de 100 jours, n'est pas levé, les enfants commenceront à mourir de soif, les maladies progressent déjà et le chaos s'installe », a insisté M. Elder.

Il a décrit un système à l'agonie : « Aujourd'hui, on voit un grand nombre d'ânes qui mâchent et qui remplacent les camions. C'est le dernier souffle d'un système qui s'effondre. Un chien, un âne peut à peine porter 500 litres. Vous le voyez se tordre sous le poids de 500 litres. Un camion prend 15.000 litres, et même les ânes ralentissent. Il y a à peine assez de nourriture pour les faire survivre. C'est donc l'eau qui est en cause, ce qui est sans précédent ».



NEWSLETTER

Des infrastructures à l'arrêt

Les bombardements et les ordres d'évacuation ont gravement endommagé les réseaux d'assainissement et les structures de santé. Sur les 236 centres de traitement de la malnutrition présents à Gaza, seuls 127 restent opérationnels.

L'aide alimentaire est elle aussi entravée. « Chaque jour, plus d'une centaine d'enfants sont traités pour malnutrition, sans compter les nombreux autres qui n'ont pas accès aux soins médicaux », souligne M. Elder. Il évoque « le moment le plus critique depuis le début de cette "guerre contre les enfants" », tout en dénonçant l'essor des maladies infectieuses telles que les hépatites A et B, dans des hôpitaux quasiment à l'arrêt faute de carburant.

L'aide humanitaire débordée

Le Programme alimentaire mondial (Pam) rapporte que les habitants risquent leur vie pour un sac de farine. La majorité des convois humanitaires sont interceptés par des civils affamés avant d'atteindre leur destination.

Moins de 30 % des besoins alimentaires ont été couverts au cours des deux dernières semaines. « Les pillages et les foules ont perturbé tous les convois du Pam, tous les camions ayant été déchargés avant leur destination finale », déplore l'agence, qui pointe aussi les retards douaniers aux points de passage et les risques liés aux opérations militaires.

Depuis le 19 mai, le Pam n'a pu livrer que 10.600 tonnes de nourriture à Gaza, un volume jugé « loin d'être suffisant pour éviter la famine ». Pour espérer stabiliser la situation, l'agence appelle à une augmentation massive des livraisons.

Travailleurs humanitaires exécutés

Le bureau des droits de l'homme de l'ONU dans le territoire palestinien occupé a par ailleurs condamné vendredi les assassinats de travailleurs palestiniens affiliés à la Fondation humanitaire de Gaza (GHF) par des hommes armés qui seraient affiliés au Hamas. Douze personnes auraient été tuées dans ce qui s'apparente à des exécutions sommaires. Selon le bureau, de tels actes constituent des crimes de guerre.



NEWSLETTER

Une femme sur trois victime de violences physiques ou sexuelles

La crise du Covid-19, les conflits, le changement climatique et les nouvelles technologies sont autant de nouvelles menaces, relève le rapport. Selon les chiffres de l'ONU Femmes, les cas de violences sexuelles liés aux conflits ont augmenté de 50 % en dix ans, et 95 % des victimes sont des enfants ou des jeunes filles.

« Au niveau mondial, la violence contre les femmes et les jeunes filles se maintient à des taux alarmants. 736 millions de femmes, soit une sur trois, ont été victimes une fois dans leur vie de violences physiques ou sexuelles de la part d'un conjoint, ou de violence sexuelle de la part d'un autre agresseur », note l'ONU.

Le rapport fixe une feuille de route en plusieurs axes pour l'avenir : un accès équitable aux nouvelles technologies, notamment l'intelligence artificielle, des investissements pour lutter contre la pauvreté, la lutte contre les violences, une meilleure participation aux affaires publiques et des mesures de justice climatique.